

Pour affronter les crises du XXI^e siècle, pouvons-nous continuer à penser, agir et gouverner comme si le travail et le capital étaient les seuls vecteurs de la création de richesse ? « L'activité contributive » est une nouvelle catégorie qui bouscule les idéologies. Elle sort de l'invisibilité la part productive de l'activité humaine qui prend place en dehors de l'emploi et du cycle lucratif. Elle irrigue des filières économiques qui ne sauraient exister sans elle comme le numérique, la culture, le sport... Elle est, depuis l'origine, le pilier invisible de l'économie de marché, et non pas une alternative. Pour la première fois avec cet ouvrage, elle est mise au jour, expliquée, mesurée et positionnée comme un levier à soutenir afin d'endiguer les catastrophes sociales, démocratiques et écologiques qui s'annoncent.

Carole Lipsyc


est épistémologue, entrepreneure en innovation sociale. Elle agit pour un design éthique des techniques, dans le domaine du numérique et celui des sciences financières et comptables.

EDITEUR
ENGAGÉ UN MONDE
À RACONTER

23 €



9 782815 960694

 **l'aube**

Conception graphique : Héroïse Jouanard, Format Tygre.

 **l'aube**

CAROLE LIPSYC

L'activité contributive

Carole Lipsyc

L'ACTIVITÉ

CONTRIBUTIVE

Ce que nous sacrifions à la richesse

 **l'aube**

L'ACTIVITÉ CONTRIBUTIVE

Collection *Monde en cours*
créée par Jean Viard

Ouvrage édité par Manon Viard

Carole Lipsyc

L'activité contributive

Ce que nous sacrifions à la richesse

© Éditions de l'Aube, 2024
www.editionsdelaub.com

ISBN 978-2-8159-6069-4

éditions de l'aube

Pour faciliter et compléter votre lecture, rendez-vous sur le site du livre, activite-contributive.org.

Utilisez le glossaire au fil de votre lecture pour clarifier des notions ou pour retrouver l'explication des concepts-clés proposés dans l'ouvrage.

Accédez aux études et aux documents cités, ou à leur lien direct.

Regardez des vidéos sur le sujet de l'activité contributive.

Restez au courant des événements en lien avec le livre, l'auteure ou l'activité contributive.



Autour du livre

Cette étude sur l'activité contributive est issue d'une grande opération de recherche citoyenne, l'enquête {contributive}, qui s'est tenue en 2021.

L'enquête {contributive} a réuni plus de trois cents contributeurs et une soixantaine de personnalités dans une quinzaine d'ateliers publics, des auditions, des groupes de travail et un forum en ligne. Elle avait pour partenaires le pôle de compétitivité Finance Innovation, le laboratoire Paragraphe (Paris 8) et de grandes associations comme France Alzheimer.

L'enquête a inspiré la Première Déclaration des droits des contributeurs, proclamée en 2021, au Nouveau Théâtre public de Montreuil.

Évocations

Comme un mot au bout de la langue, un mot qu'on cherche, qu'on a perdu, qui nous vient, qui repart.

« Il arrive! le voilà! enfin! »

Mais non. Il se faufile, il se défile, il disparaît.

« Ah! je le tiens. »

Fausse alerte, faux espoir, il se dissipe encore.

« Il existe bien, pourtant, ce mot! Je le connais. Mais, qu'est-ce que j'en ai fait? »

Mais rien, vous n'en avez rien fait.

Il aurait dû exister, mais il n'existait pas encore.

On tournait autour depuis plus d'un siècle, il avait des applications, des revendications, il prenait une forme, une autre. Parfois, au hasard d'un texte, il pouvait même se composer par opportunité, mais il n'existait pas.

Le concept n'avait pas été formulé. Revendiqué.

Eh bien le voici :

« activité contributive ».

L'activité contributive, c'est la partie de l'activité humaine dont la société ne peut pas se passer et qui se déroule en dehors du cadre de l'emploi et du cycle marchand.

Elle est l'œuvre et l'initiative du « contributeur ».

Le contributeur, c'est :

Doris, qui fabriquait gratuitement des masques quand on n'en avait pas ;

Brice, qui développe du logiciel libre sur son temps personnel ;

Michel, aidant, qui prend soin de sa femme atteinte d'un Alzheimer précoce ou Aurélie, qui a arrêté de travailler pour s'occuper de sa fille qui présente une trisomie rare ;

Géraud, bénévole dans un club sportif ;

Pauline, auteure, ou Jérôme, compositeur, reconnus et pourtant précaires ;

Augustin, agriculteur, sans modèle économique viable ;

Adeline, qui édite à son compte une revue scientifique en ligne ;

Véra, handicapée, qui partage les repas qu'elle cuisine avec les SDF de son quartier ;

André, président du Conseil économique de sa région ;

Simon, qui s'engage pour défendre les communs ;

Alain, syndic bénévole de son immeuble ;

Séverine et Jim, qui ont ouvert un restaurant inclusif où ils organisaient des repas solidaires, où ils accueillaien des événements et des associations, sans jamais arriver à se verser un salaire ;

Christine, maire de son petit village de Normandie ;

Gaël, sportif de haut niveau, qui a participé aux JO de Rio et gagnait moins de 500 euros par mois ;

Ninette, mère au foyer ou Annie, grand-mère dévouée.

C'est vous, c'est moi, dans toutes ces tâches et contraintes du quotidien, mais aussi dans nos engagements de proximité, dans nos projets culturels, sociaux ou écologiques.

D'après l'étude que j'ai menée en 2022 pour l'initiative {contributive}, l'activité contributive nous occupe chacun, en France, en moyenne, autant que trois journées de travail par semaine (23,4 heures).

Et malgré ces trois jours hebdomadaires d'efforts, l'activité contributive et le contributeur sont exclus de la reconnaissance, de la protection sociale et juridique, de la « valeur », dans tous les sens du terme.

Pas de repos obligatoire pour les aidants : pas même de droit au repos ! C'est généralement du 7/24 : sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Pas de retraite pour les bénévoles, les parents au foyer, les artistes qui n'entrent pas dans l'intermittence, les auteurs qui ne vendent pas assez de livres, les conjoints d'indépendants.

Pas d'accident du travail pour les familles des agriculteurs, les parents ou les grands-parents en train de faire tourner les maisons et de s'occuper des enfants, parfois même les volontaires partis en mission humanitaire.

Pas de validation d'acquis pour tous ces savoir-faire que nous déployons au quotidien, tout aussi experts que ceux mis en œuvre dans notre temps officiel de travail.

Et bien sûr : pas de rémunération.

Et pourtant, l'activité contributive est productive et vitale. La preuve ? Si nous ne la faisons pas gratuitement, il faudrait payer des gens pour la faire.

Je m'arrête pour répéter cette affirmation sur laquelle nous reviendrons, parce qu'elle est cruciale, parce qu'il faut l'entendre. Je montrerai plus tard d'ailleurs comment cette affirmation redéfinit la notion de valeur : « si nous ne faisons pas gratuitement notre activité contributive, il faudrait payer des gens (ou un service automatisé) pour la faire ».

Et, dans ce cas, si nous devons la payer, elle nous coûterait, en France, 1 557 milliards d'euros, soit autant que 68 % du PIB. Le PIB est l'indicateur qui est censé montrer la richesse produite dans un pays.

L'activité contributive, c'est donc le quatrième pilier de notre économie de marché actuelle, à côté du travail, du capital et de l'État. Un pilier invisible et effacé. Elle existe, elle est là, mais nous faisons comme si elle ne « comptait » pas.

Personne – ni les politiques, ni les syndicalistes, ni les économistes – ne défend la « valeur-contribution », le mérite des contributeurs, ni leurs droits.

Personne ne souligne l'apport que l'activité contributive constitue pour l'économie marchande, au même titre que le capital, au même titre que les ressources naturelles, au même titre que la stabilité sociale et politique.

Personne n'imagine que la soutenir ou soutenir les contributeurs soit un investissement. C'est forcément une dépense sociale, de l'assistanat honteux, dispendieux et délétère.

Personne ne reconnaît le rôle que l'activité contributive dans son ensemble joue pour faire société, faire lien, faire humanité, faire démocratie.

Elle est l'angle mort de notre imaginaire politique, social et économique. L'oubliée, l'invisible, l'effacée. La refoulée.

Introduction

De toutes parts, les prises de conscience et les revendications des contributeurs commencent à se manifester. Les maires réclament un salaire et des droits à la retraite. Les pompiers volontaires souhaitent des bonifications de trimestres de retraite. La réflexion politique avance vers l'amélioration de la protection des aidants ou des conjoints travaillant gratuitement dans les affaires familiales. On ne compte plus les plaidoyers du monde associatif, parfois relayés par des propositions de loi infructueuses, pour créer un statut de bénévole bénéficiant d'avantages sociaux. Les grands-parents qui ont encore une activité professionnelle veulent des « congés grand-parentaux » pour s'occuper de leurs petits-enfants. Une pétition a circulé pour obtenir une rétribution des citoyens qui s'engagent dans les instances participatives et dans les consultations. Des collectifs demandent l'extension de l'intermittence à tous les métiers artistiques et à la recherche. Les auteurs se mobilisent pour une juste rémunération de leur temps de travail. Des projets explorent des modèles économiques qui permettraient de compenser l'utilisateur du numérique pour son travail gratuit, par exemple pour le contenu qu'il produit. Un revenu de transition écologique a été imaginé pour inciter la coopération entre l'homme et la nature. Bien sûr, depuis longtemps, l'idée d'un salaire domestique circule. Arrêtons ici cette liste, mais nous croiserons d'autres cas encore au fil du livre.

Il est frappant de remarquer que chacun pense sa situation comme une singularité à faire reconnaître et à défendre sans se rendre compte de la similarité avec les autres. Ainsi, les auteurs ne s'inquiètent pas des citoyens engagés. Les citoyens engagés ne pensent pas aux chercheurs. Les chercheurs ne voient pas en quoi la question des aidants les concerne. Les aidants ne soutiennent pas les pompiers. Les bénévoles ne demandent jamais rien pour les conjoints qui travaillent gratuitement, etc. Il s'agit bien sûr d'une forme de corporatisme. Mais pas seulement. Plus fondamentalement, il s'agit d'un défaut d'élaboration.

Nous nous en tenons aux faits (le niveau concret et ses manifestations diverses) au lieu de voir, de penser et de confronter le fondement commun (le niveau conceptuel qui caractérise le concret). Quel est ce fondement conceptuel négligé ?

Il existe une partie de l'activité humaine qui n'entre pas *directement* dans le cycle lucratif, mais qui le rend possible. Cette activité dite « non lucrative » n'est pas reconnue dans son apport économique vital. Cette absence de reconnaissance mène à des situations individuelles de détresse quand les gens s'y consacrent « à temps plein ». Elle fausse bien évidemment les données que nous utilisons pour décider, pour nous mobiliser, pour agir ou pour gouverner. Elle est une entrave à l'amélioration de notre organisation collective.

Jusqu'à présent, il a été possible de fermer les yeux, mais les transitions économiques, sociales et écologiques qui débutent, avec leurs lots de crises, vont requérir de plus en plus de cette activité non lucrative.

Il est temps de la nommer : « activité contributive ».

Il est temps de la décrire, de voir ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, de la distinguer du loisir, de l'amateurat ou de l'économie sociale et solidaire. De la désempêtrer de tous les amalgames dont elle fait l'objet. Ce sera le sujet de la première partie de ce livre : « Découvrir l'activité contributive ».

Il est temps également de comprendre son rôle qui n'est pas nouveau : elle est et a toujours été une des conditions de la société de marché. Sans elle, aucun profit ne peut et n'a jamais pu exister. Finalement, sa situation est similaire à celle de la nature et des services écosystémiques. Pour s'en rendre compte, pour le prouver, il faut la mesurer. Cette démarche est menée dans la seconde partie : « Cartographie de l'activité contributive par les chiffres ».

Enfin, il est nécessaire de se demander comment la soutenir, comment la financer, comment faire pour apporter aux contributeurs, qui sont de plus en plus nombreux, une véritable reconnaissance et protection sociale. La troisième partie, « Et maintenant, que faire ? », attaque cette question très pragmatique, étudie les solutions plébiscitées actuellement comme le revenu universel ou l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) et présente une alternative, en lien avec notre économie numérique, le pacte contributif.

Cette mise à jour de l'activité contributive comme une condition de l'économie de marché bouscule la définition de la valeur, mais aussi la vision du *cycle lucratif* opposé de manière binaire à un *cycle du don et de la réciprocité*. La volonté de poser le contributeur comme un agent économique productif incontournable, et à ce titre de le faire accéder aux mêmes droits qu'au travailleur, remet en cause la place centrale du travail dans les imaginaires politiques, des marxistes aux libéraux. En ressort un dépassement des catégories traditionnelles que nous avons fossilisées et qui obèrent notre capacité à regarder en face nos constructions collectives. Or comment envisager les transformations nécessaires en cette période d'ébranlement écologique, économique et anthropologique si nous restons pétrifiés dans les idéologies du passé ? Tel est le défi que je souhaite relever en conclusion avec mon interrogation de la catégorie « marchandisation ».

En sciences, de nouveaux cadres théoriques sont développés pour expliquer des faits que l'on n'avait pas encore observés ou des anomalies. Il faut voir l'activité contributive de cette manière-là. Elle constitue un angle mort des théories économiques de la valeur. La mettre au jour pour la poser comme *une condition* de l'économie de marché – *et non comme une alternative* – permet d'avancer vers une rupture et un renouvellement des cadres de référence économiques, politiques et sociaux dominants et actuels. Ce livre ouvre la voie.

I

DÉCOUVRIR L'ACTIVITÉ CONTRIBUTIVE

L'activité contributive désigne l'activité humaine qui prend place, en dehors du cadre marchand et de l'emploi, sans rétribution lucrative.

Elle concerne le bien commun, le soin de l'autre ou de l'environnement, l'éducation, l'art, le savoir, la culture, la citoyenneté, le sport ou l'entraide.

Extrait du Préambule de la Première Déclaration des droits du contributeur (initiative {contributive}, 2021)

Cet extrait du Préambule de la Première Déclaration des droits du contributeur propose une définition succincte et minimale de l'activité contributive qui demande à être explicitée, contextualisée et complétée.

Comprendre l'activité contributive se fait progressivement, comme tout dévoilement d'un refoulé, comme tout phénomène de prise de conscience ou toute acquisition de concept. C'est pourquoi cet ouvrage a débuté avec des évocations et des exemples qui donnaient à la découvrir par impressions, autrement que par un exposé direct.

Dans cette première partie, l'approche sera plus formelle. Nous commencerons par poser quelques fondamentaux concernant l'activité contributive, puis nous lèverons des

malentendus qui peuvent obstruer sa compréhension. Ils sont nombreux car l'esprit apprend par analogie, c'est-à-dire qu'il tend à rapporter ce qu'il découvre à ce qu'il connaît déjà. De l'analogie à la confusion, le glissement est vite opéré, surtout quand de nouvelles catégories bousculent les habitudes et les cadres de référence.

Ainsi, nous verrons comment l'activité contributive ne peut pas être assimilée à l'activité du temps dit « libre » ni à celle du temps dit « privé ». Puis nous expliquerons pourquoi elle n'est pas un « loisir » et pourquoi le contributeur n'est pas un « amateur ». Enfin, nous la positionnerons par rapport aux formes économiques avec lesquelles trop vite l'esprit cherche à l'assimiler : le tiers secteur, l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'économie contributive.

1

Quelques fondamentaux

L'eau du poisson

L'activité contributive occupe une grande partie de nos vies. Une partie sans nom et sans conscientisation. L'eau du poisson. La prose de M. Jourdain. Elle n'est pas totalement un impensé de nos sociétés, mais elle est pensée de manière éparpillée et fragmentaire, sans appellation propre, sans compréhension de sa réalité globale, de ses enjeux et de ses potentiels. Et parfois, elle est assimilée de manière erronée à des catégories comme le *temps libre*, le *loisir* ou la *vie privée*.

Pourtant, sans l'activité contributive, la société ne pourrait pas fonctionner. Nous ne serions pas en mesure d'aller travailler ni d'envoyer nos enfants à l'école. Nos habitats seraient insalubres et nos besoins vitaux ne seraient pas couverts. Nous n'aurions aucun vecteur de vie commune, de lien, de cohésion. Ce serait un chacun pour soi des plus cruels. Le beau disparaîtrait de nos vies. Nous ne pourrions pas faire tourner la démocratie. Il n'y aurait pas de sport. Il n'y aurait pas d'économie numérique. Il n'y aurait pas d'industrie culturelle. Il n'y aurait pas d'autonomie alimentaire. Il n'y aurait ni régénération, ni réparation, ni résilience.

L'activité contributive permet à la production de s'effectuer, aux connaissances de circuler, aux femmes et aux

hommes d'exprimer leur élan vital, de trouver et de souscrire à un sens qui les anime, d'endurer les difficultés de l'existence, de vivre leur corps, leur esprit, leur affect. Elle rend notre terre habitable, regardable, respirable.

L'activité contributive désigne les actions qui sont effectuées parce qu'elles sont nécessaires au niveau social, sanitaire, culturel, environnemental ou humain, même quand elles n'ont pas de « modèle économique ». Collectivement et individuellement, nous vivons mieux grâce à elles ou plutôt, pour être encore plus exact : nous *vivons* grâce à elles.

L'activité contributive regroupe une grande partie des activités généralement associées à la posture de l'*engagement* ou dans le devoir de *responsabilité*, la différence entre l'engagement et la responsabilité étant que l'engagement est choisi alors que la responsabilité est requise, même quand elle est vécue comme une joie et un acte d'amour. S'occuper de ses enfants et des siens procure à beaucoup une plénitude tout aussi satisfaisante, voire plus, que celle issue d'un engagement. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui développent un discours sur « le choix » d'avoir des enfants et de s'en occuper ou sur l'« absence de choix » devant un engagement qui est vécu comme une obligation morale.

Mais soyons clairs : on peut arrêter d'être bénévole, ou adjoint au maire, ou artiste. On ne peut pas arrêter d'être le parent d'un enfant en bas âge ou l'enfant d'un parent dépendant. Les lois sont là pour nous le rappeler. L'activité contributive se partage donc bien en une partie *requise* et en une partie *choisie*, quel que soit l'état d'esprit dans lequel on effectue ses engagements ou ses responsabilités.

Si ces activités socialement nécessaires ne produisent généralement pas directement de la valeur monétaire, elles rendent possibles, à un bout de la chaîne, quelque part, la création de valeur. Elles « contribuent » au système général de production de ressources puisque sans elles, rien d'autre n'existerait.

Ce sont elles, d'ailleurs, qui compensent, autant qu'elles le peuvent, la destruction environnementale, sociale ou psychologique générée par les rouages officiels et marchands de la production¹. Quand il faut nettoyer les plages et les océans, préserver la forêt première, prêter assistance à ceux qui ont perdu leur moyen de subsistance à cause de la mécanisation, de la dématérialisation, de la délocalisation ou du climat, soutenir une personne broyée par ses conditions de travail, c'est l'activité contributive qui prend le relais et tente de faire ce qu'elle peut, comme elle le peut, avec l'absence de moyens qui la caractérise. Ne dépend-elle pas exclusivement de nos bonnes volontés, de nos ressources personnelles, de la charitable philanthropie, de la décriée dépense sociale et du méprisé « assistanat » ?

L'activité contributive correspond ainsi à cette partie de l'infrastructure et de l'organisation sociale qui est vitale et qui n'est fournie ni par le marché ni par l'état, en d'autres termes la part qui incombe aux particuliers.

Le quatrième pilier de l'économie de marché

L'activité contributive est le quatrième pilier de notre économie de marché à côté du travail, du capital et de l'état. Elle n'est pas une « économie contributive » alternative à l'économie de marché. Elle n'est pas un système à venir. Elle n'est pas une utopie ni un projet : elle existe ici et maintenant. Elle est la part refoulée, invisible et invisibilisée de notre économie de marché capitaliste présente. L'économie

1. Si nous utilisons le langage de Bernard Stiegler, nous pouvons affirmer que l'activité contributive est le premier vecteur de néguentropie. C'est par l'activité contributive que nous tentons de compenser les effets délétères de l'Anthropocène.

de marché capitaliste ne peut pas exister sans elle. Comme nous le verrons dans les chiffres, en France, au bas mot, on peut estimer qu'elle représente l'équivalent de 68 % du PIB. Il ne serait pas possible de dépenser 68 % du PIB pour rétribuer les contributeurs pour l'ensemble de leur apport. La solvabilité générale du système s'effondrerait. Et bien évidemment, aucun profit ne serait généré.

Ainsi, l'effort et l'apport du contributeur, au même titre que celui du travailleur, ou du capital, ou de l'État, rendent la plus-value et l'économie de marché capitaliste possibles. Mais au contraire des autres parties prenantes de l'économie de marché, le contributeur n'est pas reconnu, n'a pas de droits et n'a pas de contrepartie. Il est effacé derrière les trois statuts nommés, connus, étudiés et protégés du citoyen, du travailleur ou du consommateur. Le contributeur n'est pas leur agrégation. Il n'est pas non plus leur dénominateur commun. Mais dans l'expérience de chacun de ces rôles, il y a des moments dédiés à l'activité contributive¹, lesquels déterminent certaines de ses formes.

J'ai évoqué ces formes en préambule, lorsque j'ai cité des contributeurs rencontrés durant l'enquête {contributive}: Doris qui fabriquait des masques pendant le covid, Aurélie proche aidante qui s'occupe de sa fille trisomique, Brice qui développe du logiciel libre, etc. Parmi ces formes, retenons:

- le bénévolat formel au sens large: les bénévoles associatifs, les volontaires, les élus municipaux, le service civique;

1. Le travailleur aussi effectue de l'activité contributive dans son temps de travail ou dans le cadre de son travail. Toutefois, cette activité contributive est couverte par la protection et par la rémunération de son contrat de travail. Elle entre dans le « bilan contributif » de l'organisation qui l'emploie. Elle n'entre pas dans le temps d'activité contributive personnelle de l'individu.

- le bénévolat informel: la solidarité de proximité, les engagements environnementaux indépendants, les initiatives individuelles ou collectives non encadrées;
 - l'activité éducative, de *care*, domestique ou professionnelle opérée dans la sphère familiale;
 - la gestion, la création et la diffusion de communs au sens large: logiciels, contenus, ressources naturelles, habitat, territoire, etc.;
 - la participation citoyenne;
 - le travail gratuit du consommateur, notamment l'activité productrice de l'usager numérique ou *digital labor* (installations, dépannages, production de contenu et évaluations);
 - l'activité professionnelle non solvable dans les domaines du patrimoine immatériel (culture, art, science), de l'environnement et de la transition, du sport, du social, du sanitaire, de l'humanitaire et de l'agriculture.

Ces formes, variées, sont d'ordinaire traitées séparément, en silo, comme si elles n'avaient aucune relation les unes avec les autres. Cet éclatement contribue à l'invisibilité de l'activité contributive et empêche ses acteurs de se retrouver dans l'évidence d'une figure sociale incontournable, celle du contributeur.

L'activité contributive est donc une catégorie englobante de diverses situations sociales déjà connues qui sont vécues au niveau personnel de manière séparée, qui sont vues au niveau social selon des échelles de valorisation symbolique différente et qui sont traitées au niveau politique par des discours, des dispositifs et des mesures absolument étanches.

Si nous faisons appel à un vocabulaire philosophique, nous pouvons dire que l'activité contributive subsume des situations sociales diverses et que la figure du contributeur subsume différents rôles et acteurs. Subsumer, c'est apporter une unité conceptuelle à une diversité de données.

Mettre au jour l'activité contributive et utiliser le concept est bien évidemment un enjeu intellectuel et épistémique: il est toujours nécessaire de ne pas s'arrêter aux accidents des apparences et de dévoiler la nature profonde d'un sujet étudié. C'est la condition pour le comprendre et pour penser. Et penser, c'est la condition pour agir de manière adéquate, efficace et pertinente.

C'est pourquoi nous avons besoin du concept d'activité contributive pour penser notre économie capitaliste actuelle et ses défis. Comment peut-on mener une réflexion macro-économique sans prendre en compte l'apport et le rôle de l'activité contributive? Ou plutôt: comment peut-on mener une réflexion sociale, politique ou économique, prendre des décisions de gouvernance, en occultant l'équivalent de 68 % du PIB? Les données d'entrée sont faussées. La vision des mécanismes généraux est erronée.

Cette question rejoint bien évidemment celle des « services écosystémiques ».

L'activité contributive: un service écosystémique humain

Les services écosystémiques désignent l'ensemble des avantages que l'homme retire de la nature.

Les Nations unies en ont défini quatre sortes: les matières premières que nous utilisons gratuitement (service écosystémique d'approvisionnement); les processus biologiques vitaux, comme le cycle de l'eau ou des nutriments (service écosystémique de soutien); les processus écologiques qui maintiennent le bon fonctionnement général, comme la pollinisation (service écosystémique de régulation); et les avantages immatériels, comme le paysage ou le savoir (service écosystémique culturel). L'activité contributive pourrait constituer un cinquième type de service écosystémique.

Ainsi, de la même manière qu'on puise gratuitement dans la nature pour produire, on puise gratuitement dans l'activité contributive humaine. La comparaison n'est pas anodine, elle est sans doute l'une des explications de l'expectation de gratuité de l'activité contributive. Elle est gratuite comme la nature est gratuite. On l'exploite comme on exploite la nature. Et, comme la nature, son usage gratuit est la condition de la lucrativité économique.

La comparaison peut aller plus loin. De la même manière que notre activité économique dédiée exclusivement à la lucrativité détruit notre écosystème naturel et ses équilibres, elle met en péril notre écosystème social et ses équilibres. C'est pourquoi reconnaître l'unité de l'activité contributive et la figure du contributeur, au-delà des situations diverses, ne revêt pas seulement une importance en termes de connaissance. Il ne s'agit absolument pas d'une déambulation philosophique sans conséquence sur le réel, mais d'une question politique et sociale très pragmatique.

L'enjeu est d'imaginer des solutions efficaces, pertinentes et globales aux *problèmes sociaux similaires* que rencontrent l'ensemble des contributeurs. Il s'agit aussi de faire converger les efforts déployés par chaque type de contributeur, dans son domaine, pour obtenir reconnaissance et soutien.

Pour un rassemblement des contributeurs et la convergence des mobilisations

Pour l'instant, les contributeurs ne se définissent pas en tant que « contributeur ». Ils se perçoivent eux-mêmes en fonction de la forme que prend leur situation particulière et en fonction du domaine où ils interviennent.

Ils se pensent bénévole associatif, aidant familial, citoyen impliqué dans une démarche participative, créateur de contenu numérique, gestionnaire de communs, membre d'une coopérative, conjoint soutenant d'un travailleur indépendant ou d'un artisan, parent isolé, agriculteur précaire, intermittent de la science ou de la culture, auteur non rétribué à la mesure de son temps de création.

Ils ne se pensent pas « contributeur » : ils s'en tiennent à leur propre cas.

Comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, ils ne voient pas que leur situation est semblable à celle des autres contributeurs qui – comme eux – pâtissent de l'absence de reconnaissance, de protection sociale et de rétribution. C'est comme si, au lieu de se percevoir d'abord comme un « travailleur » et de chercher à établir quelques règles de base concernant le travail, chacun s'en tenait uniquement à son propre métier. Historiquement, ce fut d'ailleurs le cas. Les corporations ont précédé la conscience de classe des salariés. Mais aujourd'hui l'existence et la défense d'un droit du travail général sont le socle sur lequel s'appuie chaque branche professionnelle pour ses propres négociations, selon ses particularités. Il devrait en être de même pour les contributeurs.

On en est loin. Actuellement, pour chaque forme que prend l'activité contributive, il existe des revendications, des projets de statuts, parfois des dispositifs d'aides ou des validations d'acquis. Dans le cas des mères de famille ou des proches aidants, il est même possible parfois d'obtenir des trimestres de retraite.

Mais est-il efficace et pertinent de s'en tenir aux formes de l'activité contributive pour traiter les problématiques de reconnaissance, de protection sociale et de rétribution qu'elle soulève ? Dissocier les questions et les réponses, multiplier

les statuts, engendre un nouveau mille-feuille administratif autour de la personne car nous sommes souvent contributeurs de différentes façons.

Par exemple, on peut être à la fois :

- proche aidant et chercheur indépendant ;
- créateur de code *open source*, bénévole dans une association et parent au foyer ;
- artiste sans intermittence et conjoint d'un artisan que l'on aide gratuitement, etc.

Les combinaisons sont infinies. Au lieu de créer mille statuts, forcément concurrents, forcément cumulables, ne devrait-on pas avoir plutôt un seul statut de « contributeur » qui ouvre des droits sous certaines conditions, et notamment selon les situations ?

Certains contributeurs sont en effet des travailleurs épauvés qui n'ont besoin de rien en soutien à la vie contributive qu'ils mènent à côté de leur travail. D'autres sont des retraités dont la pension suffit à vivre correctement, voire dans l'aisance.

En revanche, il existe des contributeurs, de plus en plus nombreux, qui sont réduits à vivre avec les minima sociaux. Et quand ils ne dépendent pas des minima sociaux, c'est grâce au soutien de leur conjoint ou de leurs parents. Dans ce cas, ils se dédient à leur activité contributive, avec assiduité généralement, sans obtenir aucun droit pour leur retraite future. Si aujourd'hui ils ne sont pas dans une situation dramatique, ils le seront demain, car les parents meurent sans toujours laisser un patrimoine en héritage, les couples se séparent et les solidarités familiales ne sont plus garanties.

Nous ne pouvons pas continuer à nous rapporter aux formes et aux modèles sociaux de la famille et du travail des XIX^e et XX^e siècles pour reléguer l'activité contributive à la sphère d'un « privé » qui est défini par le fait d'être séparé du monde, d'être « discret ».